

Commune de Lattes

Stolaine

Délibération : Del2026-135

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le premier juillet, le Conseil Municipal de la Commune de LATTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Cyril MEUNIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal :

25 juin 2026.

OBJET: MESURES POUVOIR D'ACHAT

PRESENTS : M. MEUNIER, M. ANDREU, Mme ALVAREZ, M. PASTOR, Mme REBOUL, M. CAPEL, Mme GRANADOS, M. RHUL, M. JOUVE, M. BOUZAT, M. BRUNEL, Mme AUBY, M. MODOT, Mme PLANTIER, M. MAIN, M. CANDELA, Mme GENTE, Mme CABEDO, M. FABIANO, Mme CASTEL, Mme MARTINEAU, Mme MATVEEFF, M. MARASOVIC, Mme BRUN, Mme BOULANGER-CHATEAU, M. OLIVA, M. FOURCADE

EXCUSES : Mme GUARINIELLO, Mme PRIEU, Mme VIRELLO, M. VERNAY-TELLO, Mme LITMANOWICZ, M. ROBIN

Soucieuse de préserver le pouvoir d'achat de ses administrés, la Commune souhaite mettre en place 3 mesures à compter du 1^{er} septembre 2026 :

- -10 % sur le tarif de la cantine et du périscolaire du matin et du soir,
- Gratuité de l'adhésion à la Médiathèque,
- Pass Sport Santé Séniors : - 20 € pour un adulte à l'année.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré sur cette affaire :

- Abroge les modalités de la délibération n°Del2024-136 du 10 juillet 2024 relatives aux tarifs de la cantines et des activités du périscolaires du matin et du soir,
- Approuve les nouveaux tarifs du temps méridien comme suit

Tranches par QF	Tarif midi	Dont Prix repas	Dont Prix encadrement	Tarif PAI	Dont Prix repas	Dont Prix encadrement
0 à 1000 €/mois	2,97 €	1,80 €	1,17 €	1,49 €	0,32 €	1,17 €
1001 € à 1800 €/mois	3,87 €	2,45 €	1,42 €	1,94 €	0,52 €	1,42 €
1801 € /mois et +	4,77 €	3,13 €	1,64 €	2,39 €	0,75 €	1,64 €
Commensaux	6,50 €					
Activités non réservées	9,54 €	6,26 €	3,28 €	4,77 €	1,49 €	3,28 €

- Approuve les nouveaux tarifs pour les activités périscolaires du matin et soir comme suit :

Tranches par QF	Tarifs
0 à 1000 €/mois	1,17 €
1001 € à 1800 €/mois	1,42 €
1801 € /mois et +	1,64 €
Activités non réservées	3,28 €

Commune de Lattes

Scoldine

Délibération : Del2026-135

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le premier juillet, le Conseil Municipal de la Commune de LATTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Cyril MEUNIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal :

25 juin 2026.

OBJET: MESURES POUVOIR D'ACHAT

PRESENTS : M. MEUNIER, M. ANDREU, Mme ALVAREZ, M. PASTOR, Mme REBOUL, M. CAPEL, Mme GRANADOS, M. RHUL, M. JOUVE, M. BOUZAT, M. BRUNEL, Mme AUBY, M. MODOT, Mme PLANTIER, M. MAIN, M. CANDELA, Mme GENTE, Mme CABEDO, M. FABIANO, Mme CASTEL, Mme MARTINEAU, Mme MATVEEFF, M. MARASOVIC, Mme BRUN, Mme BOULANGER-CHATEAU, M. OLIVA, M. FOURCADE

EXCUSES : Mme GUARINIELLO, Mme PRIEU, Mme VIRELLO, M. VERNAY-TELLO, Mme LITMANOWICZ, M. ROBIN

Soucieuse de préserver le pouvoir d'achat de ses administrés, la Commune souhaite mettre en place 3 mesures à compter du 1^{er} septembre 2026 :

- -10 % sur le tarif de la cantine et du périscolaire du matin et du soir,
- Gratuité de l'adhésion à la Médiathèque,
- Pass Sport Santé Séniors : - 20 € pour un adulte à l'année.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré sur cette affaire :

- Abroge les modalités de la délibération n°Del2024-136 du 10 juillet 2024 relatives aux tarifs de la cantines et des activités du périscolaires du matin et du soir,
- Approuve les nouveaux tarifs du temps méridien comme suit

Tranches par QF	Tarif midi	Dont Prix repas	Dont Prix encadrement	Tarif PAI	Dont Prix repas	Dont Prix encadrement
0 à 1000 €/mois	2,97 €	1,80 €	1,17 €	1,49 €	0,32 €	1,17 €
1001 € à 1800 €/mois	3,87 €	2,45 €	1,42 €	1,94 €	0,52 €	1,42 €
1801 € /mois et +	4,77 €	3,13 €	1,64 €	2,39 €	0,75 €	1,64 €
Commensaux	6,50 €					
Activités non réservées	9,54 €	6,26 €	3,28 €	4,77 €	1,49 €	3,28 €

- Approuve les nouveaux tarifs pour les activités périscolaires du matin et soir comme suit :

Tranches par QF	Tarifs
0 à 1000 €/mois	1,17 €
1001 € à 1800 €/mois	1,42 €
1801 € /mois et +	1,64 €
Activités non réservées	3,28 €